



Paris, le 16 avril 2018

M. Marie SAVINAS
Directrice des Ressources Humaines
de l'EPIC SNCF
Campus Wilson
9 rue Jean-Philippe Rameau
CS 20012
93212 SAINT DENIS

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA et CFDT vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate le 06 Avril 2018.

A l'issue de la réunion de conciliation qui s'est tenue le 09 Avril 2018 dans le cadre de cette DCI, nous faisons le constat que des points de désaccord subsistent.

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA, CFDT réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la Direction EPIC SNCF de véritables négociations sur les sujets suivants :

- Demande d'un plan stratégique ambitieux se traduisant par un processus de recrutements d'au moins 400 agents au statut afin de recréer des synergies dans les fonctions transverses et supports de l'EPIC SNCF ;
- Maintien des 222 emplois prévus être supprimés au budget 2018 ;
- Création d'emplois médicaux-sociaux et recrutement de personnels ;
- Maintien et création de brigades Suge en proximité : augmentation du cadre d'organisation de 300 emplois au minimum et couverture de ces besoins par autant de recrutements au Statut ;
- Recrutements de personnels au Statut dans la filière RH pour l'amélioration des conditions de travail et faire cesser les risques psycho-sociaux et les risques de burn out dus à l'accroissement des charges de travail depuis plusieurs années.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA et CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du Dimanche 22 Avril 2018 à 20h00 jusqu'au Mercredi 25 Avril 2018 à 7h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés de l'EPIC SNCF ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLENSEGER

CFDT

Nicolas ROISSARD